

**Terres extrêmes**



## Expédition australe à bord du Marion Dufresne II

### Conseils aux voyageurs



# Les TAAF

## Des terres françaises exceptionnelles



Siège des TAAF

Les **Terres australes et antarctiques françaises** sont, depuis la loi du 6 août 1955, un Territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. Le siège est installé depuis 2000 à Saint-Pierre de La Réunion et est dirigé par un préfet administrateur supérieur. Ses territoires sont composés des **îles Eparses**, des **îles Australes** et de la **Terre Adélie**.

Les îles Australes que vous allez découvrir ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...) qui échouèrent toutes, parfois tragiquement.

Aujourd'hui, ces districts austraux qui n'ont pas de population permanente sont principalement orientés vers la **recherche scientifique** et la **protection de l'environnement**. Les bases accueillent de 20 à 100 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Ces bases sont desservies par la mer avec un navire bien particulier, le Marion Dufresne II, au départ de La Réunion. Cet isolement implique donc la mise en place par l'administration des TAAF d'une chaîne logistique complexe, indissociable de l'affirmation de la présence française.

Lors des quatre rotations annuelles du Marion Dufresne II (OP > Opération Portuaire, autre terme pour désigner les rotations logistiques), et depuis 1994, l'administration des TAAF ouvre la possibilité à un nombre limité de passagers de participer aux rotations afin de découvrir les trois districts austraux (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam). Ce navire ayant pour mission prioritaire le ravitaillement et la relève des personnels des trois districts, l'accueil de voyageurs à bord ne peut être qu'une possibilité, non une proposition systématique.

Le nombre même de places disponibles par rotation, conditionné par le programme logistique et scientifique du bateau, ainsi que les escales, est fixé pour chaque rotation par les TAAF. Il peut donc arriver que, pour des raisons opérationnelles, le bateau ne puisse accueillir aucun voyageur à bord.

Les aléas météorologiques et logistiques auxquels sont soumis tous les passagers peuvent expliquer que, parfois, le programme de l'OP soit modifié à la dernière minute (descente à terre reportée, nuit en cabane annulée...). Ce sont les imprévus inhérents à toute rotation logistique dans les terres australes, faisant qu'aucune rotation du Marion Dufresne II ne se ressemble, chacune revêtant un caractère unique et original.



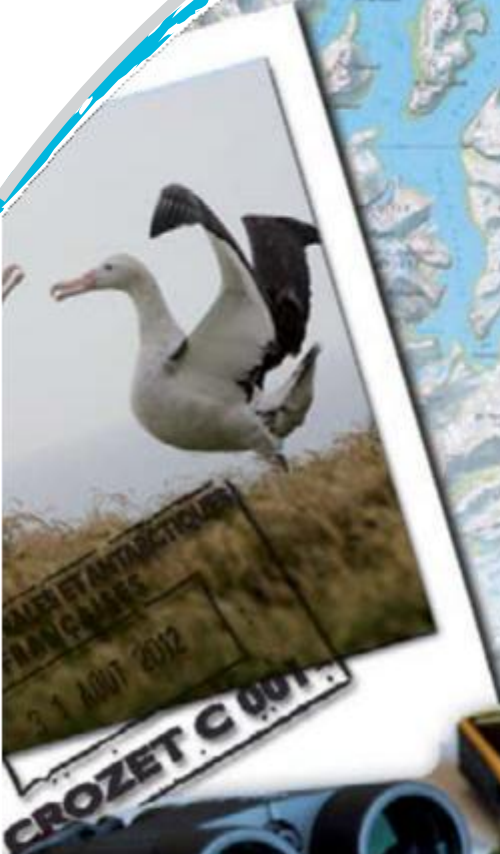
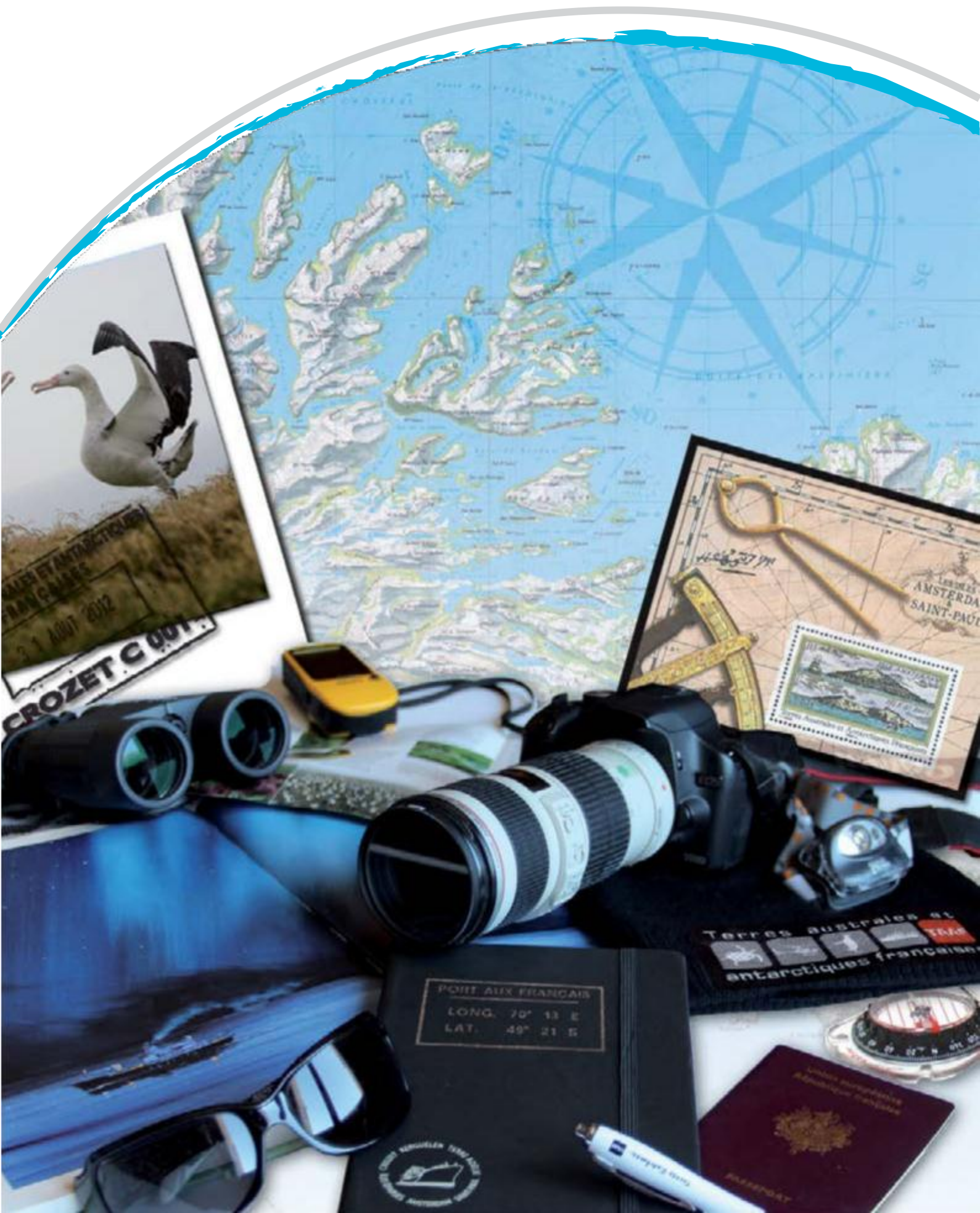




Crozet



Kerguelen



# Voyage au cœur de la plus grande réserve naturelle

Ces îles isolées et les eaux qui les entourent constituent de véritables sanctuaires de biodiversité encore relativement préservés. Les instances internationales considèrent la valeur patrimoniale de cet espace et soulignent l'enjeu majeur que représente le maintien de cette biodiversité pour notre planète.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, la France a créé par décret interministériel du 3 octobre 2006, la **Réserve Naturelle Nationale des Terres australes françaises**. Cette réserve, à la fois terrestre et marine, s'étend sur les trois districts austraux (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) et représente à ce jour la plus vaste réserve naturelle du pays (surface totale : 22 000 km<sup>2</sup>, soit plus de 86 % de la superficie totale des réserves naturelles de la France) et recèle un inestimable patrimoine biologique, résultat de millions d'années d'évolution et d'adaptations dans un isolement total.

Bien qu'extrêmement préservée, la biodiversité australe subit l'impact des changements globaux. La diminution marquée de la pluviométrie engendre un stress hydrique chez les plantes natives et l'augmentation des températures moyennes annuelles favorise l'implantation des espèces introduites.

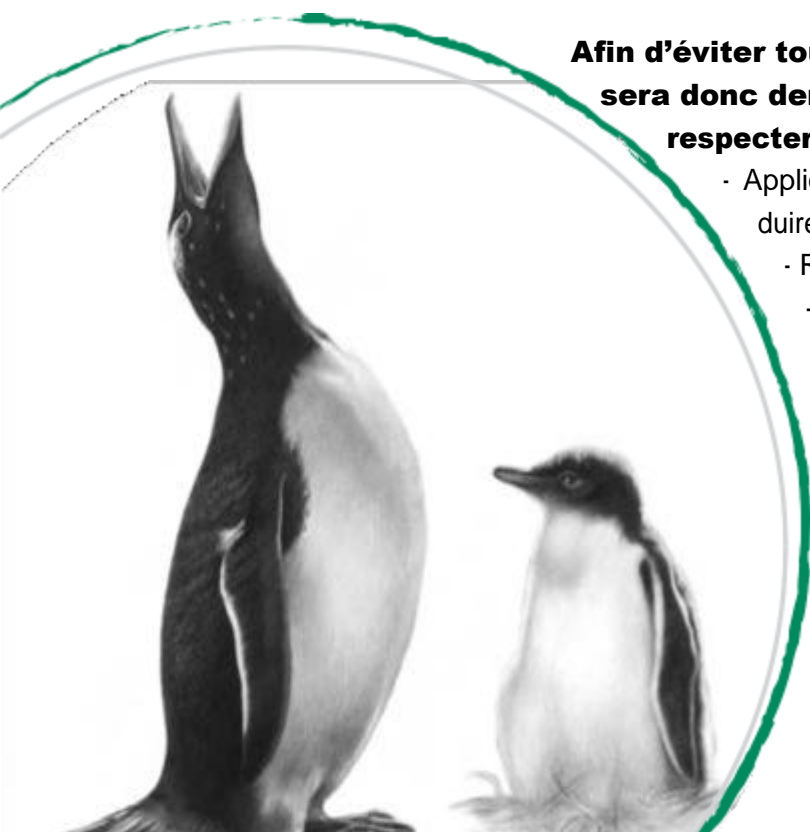
D'autres perturbations en relation directe avec les activités humaines locales fragilisent la conservation de cette nature unique. L'introduction involontaire de nouvelles espèces constitue l'une des principales problématiques. On peut également relever le dérangement de la faune ou le piétinement de la flore.

La recherche scientifique, pratiquée depuis de nombreuses années dans ces îles, permet aujourd'hui de proposer des mesures de préservation et de restauration de l'environnement. Ces mesures mises en œuvre par les agents de la Réserve naturelle des Terres australes françaises permettent de préserver la faune, la flore et les habitats les plus menacés. Cette collaboration entre gestionnaires de l'environnement et scientifiques permet de concilier présence humaine et préservation des écosystèmes terrestres et marins.

## **Afin d'éviter toute perturbation de l'environnement, il vous sera donc demandé durant l'ensemble de votre voyage de respecter quelques règles simples, parmi lesquelles :**

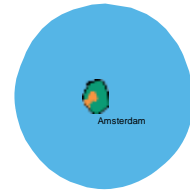
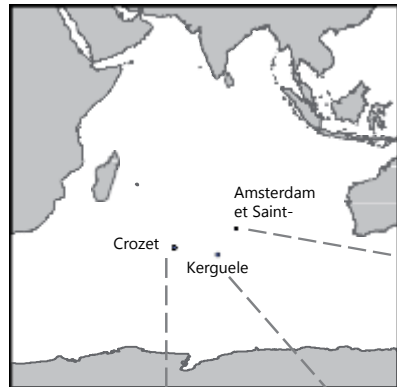
- Appliquer toutes les recommandations pour ne pas introduire de nouvelles espèces
- Respecter les consignes d'approche de la faune
- Ne pas vous déplacer sur des zones à la végétation sensible
- Ne ramener aucun élément animal, végétal ou minéral, car ils sont protégés
- Limiter ses consommations en eau et en énergie
- Trier ses déchets et ne rien jeter à terre ou en mer

Sur le terrain, les agents de la Réserve naturelle seront présents pour vous présenter ces consignes simples mais également pour vous transmettre leurs connaissances et leur passion de ces écosystèmes.

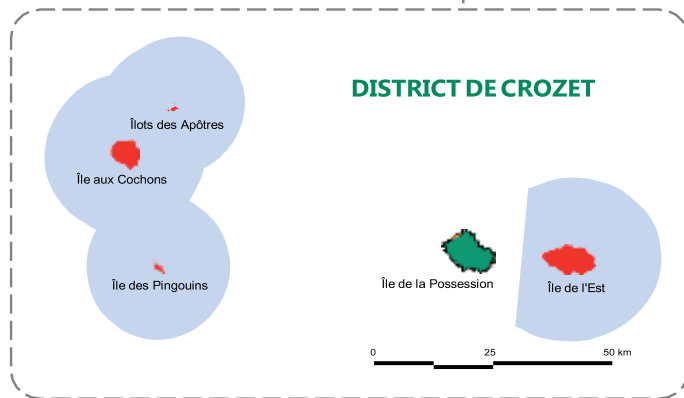
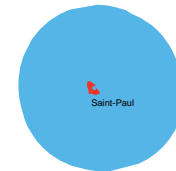




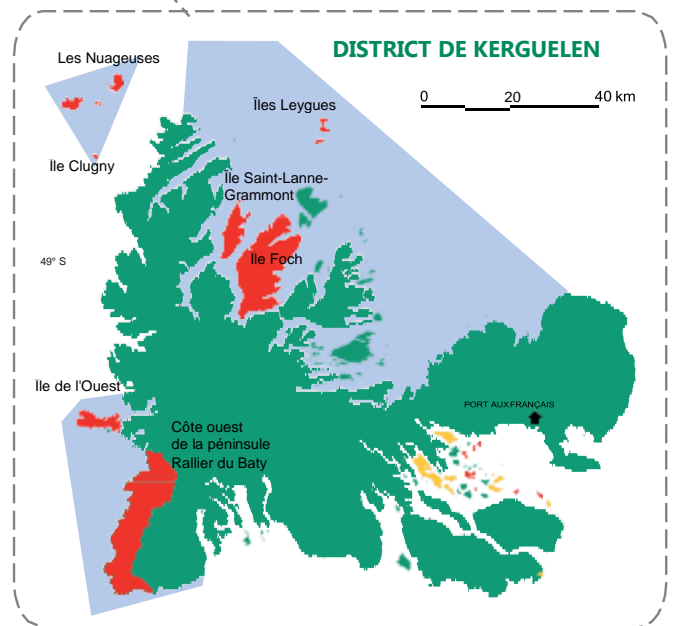
### Zones de Protection de la réserve



**DISTRICT D'AMSTERDAM  
ET SAINT-PAUL**



**DISTRICT DE CROZET**



**DISTRICT DE KERQUELEN**

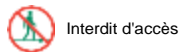
### Recommandations avant votre départ pour limiter les introductions d'espèces :

Il est strictement interdit d'importer avec soi des espèces végétales ou animales. Avant votre départ, il vous est demandé de décontaminer l'ensemble de vos affaires et de votre matériel en suivant le protocole de biosécurité qui vous a été envoyé par mail.

**Zone de protection réglementée**



**Zone de protection intégrale**



**Sites réservés à la recherche scientifique et technique**



Accès soumis à autorisation du préfet

**Réserve naturelle marine**



Pêche interdite



Mouillage réglementé



Pêche réglementée



Mouillage réglementé

\* L'ensemble de la réserve est classé au titre de la convention Ramsar, ce qui atteste de la qualité et de l'importance de ses zones humides.



# Marion Dufresne II

## navire ravitailleur et océanographique des TAAF

### *A la hauteur de ces territoires immenses, un navire unique et hors-norme !*

Mis en circulation en 1995, le Marion-Dufresne II, navire ravitailleur des Terres australes et antarctiques françaises, a deux fonctions principales : le **ravitaillement logistique** des îles subantarctiques (Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam) et la **recherche scientifique** en tant que navire océanographique (lors des campagnes IPEV). Pour ce faire, le Marion Dufresne II est également un **pétrolier**, un **cargo**, un **paquebot** et un **porte-hélicoptère**, le tout, adapté aux mers les plus difficiles.

D'une capacité de 160 personnes (dont 46 membres d'équipage), il mesure 120,50 m de long par 20,60 m de large (6,95 m de tirant d'eau). Ses trois groupes diesel-alternateur (8250 kW au total), ses 2 moteurs électriques synchrones de propulsion (2x300 kW) et son propulseur (750 kW) lui procurent une très grande autonomie et lui permettent de déplacer ses 4 871 tonnes jusqu'à 16 nœuds (30 km/h).

#### Vous disposerez sur le Marion Dufresne II de :

- La salle à manger principale (58 places), accessible aux passagers et à l'équipage
- L'espace bar du navire (le « Forum »)
- La salle de videoconference
- La salle de sport (vélos, banc de musculation, tapis de course)
- Une bibliothèque avec ouvrages et deux postes informatiques, si vous souhaitez disposer d'une boîte mail
- La « Boutique des TAAF » proposant des articles souvenirs des terres australes (textiles, mugs, cartes postales, timbres, enveloppes,...)
- La « COOP », magasin du Marion Dufresne II commercialisant des articles de première nécessité (savon, dentifrice, dosette de lessive, friandises,...) et des articles détaxés (cigarettes, alcools et vin)
- 
- Une buanderie à votre pont (machine à laver, sèche-linge, fer à repasser)
- Un hôpital de bord équipé
- Un accès en passerelle de commandement en dehors des séquences de manœuvre du navire

#### **Au quotidien**

La règle générale est la tenue correcte mais décontractée. Rien ne vous empêche de prévoir une tenue un peu plus habillée pour quelques « grandes occasions » : pot du Commandant, fête d'anniversaire... mais sachez que la robe de soirée ou le smoking ne sont guère adaptés sur un bateau d'expédition !

# Marion Dufresne

## navire ravitailleur et océanographique des TAAF

**Important :** prévoir des chaussures légères qui tiennent bien aux pieds ! L'expérience prouve que les claquettes et les talons aiguilles ne sont pas adaptés au roulis et au tangage...

Pensez aussi que le départ s'effectue de La Réunion et que l'on peut parfois passer par l'île Maurice pour une journée de ravitaillement. Ainsi, une partie de la traversée se déroule en **zone tropicale**. Prévoir donc des vêtements d'été, chapeau, lunettes de soleil, crème solaire,...

Les **draps et serviettes de toilette** vous seront fournis dans votre cabine et changés plusieurs fois lors de la rotation, donc ne vous encombrez pas avec cela. Pensez toutefois à apporter savon, shampoing, dentifrice et lessive!

L'eau de consommation est à votre disposition sous forme de bouteilles d'eau minérale sur le bateau.

### **Cabinage**

Vous disposerez d'un hébergement dans les **cabines doubles** du Marion Dufresne II (un lit 1 place ½ + une bannette 1 place). Elles disposent toutes d'un sabord, d'une armoire, d'un bureau, de prises électriques et d'une salle de bain privée (douche, WC et lavabo).

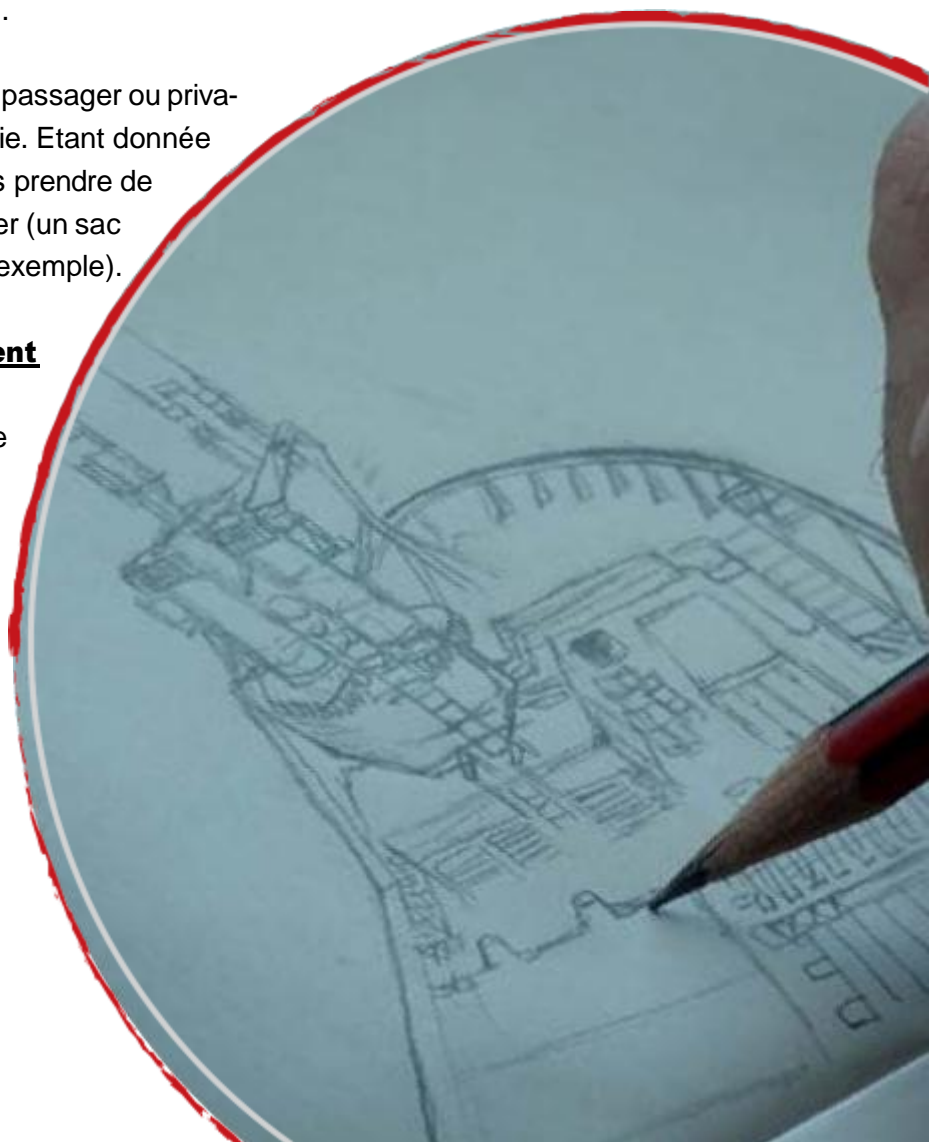
Ces cabines seront partagées avec un autre passager ou privatisées selon la formule que vous avez choisie. Etant donnée l'exiguïté des cabines, prenez soin à ne pas prendre de bagages trop encombrants et faciles à ranger (un sac souple à roulettes plutôt qu'une valise, par exemple).

### **Monnaie & moyens de paiement conseillés**

**L'Euro** uniquement. Il est indispensable de se munir d'un chéquier ET d'argent liquide (il est toutefois préférable de payer par chèque, sauf en fin de rotation où vous aurez besoin d'un peu de monnaie). Les cartes bancaires ne sont pas utilisées à bord du bateau ni sur les bases.

### **Communications**

Il est possible d'obtenir à bord du Marion Dufresne II une **boîte mail de notre opérateur skyfile**. Vous pourrez ainsi envoyer et recevoir des e-mails depuis le bateau, sans pièce jointe.



Vous pourrez consulter votre boîte mail sur l'un des deux ordinateurs de la bibliothèque.

L'accès à Internet n'est pas possible, vous ne pourrez pas consulter vos boîtes mails usuelles à bord. Donc nous vous recommandons de bien noter les adresses mails de vos proches avant d'embarquer ! Le service est gratuit.

Des **cartes téléphoniques** sont en vente à la boutique à partir de 15 €. Il s'agit de cartes spécifiques pour les télécommunications via satellite que vous pourrez utiliser dans la cabine téléphonique du bateau ou éventuellement sur les bases.

### La philatélie

Vous vous en rendez vite compte, la philatélie tient une place particulière dans les terres australes. Le statut de Territoire d'Outre-Mer dont bénéficient les TAAF autorise la collectivité à émettre ses propres timbres-poste. Les TAAF reçoivent ainsi chaque année des milliers de courriers, que des amateurs ou collectionneurs chevronnés souhaitent faire tamponner sur les districts via les tampons du Marion Dufresne II, des hivernants ou des personnels des TAAF.

Le Marion Dufresne II n'échappe donc pas à la règle et, avant chaque escale dans les districts, vous participerez à la traditionnelle **séance de tamponnage philatélique**. Que ce soient les cartes postales, les enveloppes, les timbres ou les tampons des TAAF, sachez tout est disponible sur le bateau. Vous pourrez poster votre courrier depuis le Marion Dufresne II, donc n'oubliez pas les adresses de vos destinataires avant de partir !

### Les formalités administratives

Il faudra vous munir de votre **passport en cours de validité** (valable au moins 6 mois après la date de départ de la rotation). Il arrive que le navire fasse escale à l'île Maurice pour se ravitailler, le passeport est donc nécessaire pour pouvoir descendre à terre, même quelques heures. Vous pourrez, de plus, conserver le tampon de chaque district en souvenir.



Bibliothèque



Philatélie



# Marion Dufresne II

## navire ravitailleur et océanographique des TAAF

### Les formalités sanitaires

Les visiteurs des TAAF doivent être en bon état de santé et parfaitement valides pour bien s'accommoder du caractère souvent mouvementé des quarantièmes rugissants, du climat subantarctique ainsi que des conditions de débarquement ou de déplacement à terre.

Pour les personnes sujettes au mal de mer, nous vous conseillons de prévoir des médicaments ou des patchs qui vous seront utiles, le temps de vous amariner. Il est également demandé aux personnes sous traitement de se munir d'une **quantité suffisante de médicaments pour la durée du voyage, voire un peu plus** (en cas de modification du programme logistique suite à une avarie, une assistance en mer,...) ainsi que des **ordonnances correspondantes**. Une paire de lunettes supplémentaire est aussi utile.

Quoiqu'il en soit, le navire et chaque base disposent d'un **bloc Médical** et d'un **médecin** mis en place par les TAAF.

### Moyens de transports

La particularité d'une OP dans les TAAF est qu'elle ne concerne à proprement parler que des opérations menées dans des ports peu conventionnels. Il n'existe pas, dans les districts austraux, de véritable port avec un quai capable d'accueillir le Marion Dufresne II. Les débarquements à terre ne se feront donc pas par la passerelle du navire mais principalement par hélicoptère depuis le large.

#### Hélicoptère

A chaque escale, le responsable Tourisme, en rapport avec l'**OPEA** (chargé des Opérations Extérieures Australes), organisera votre descente à terre. Le embarquement s'effectuera également par hélicoptère, sauf imprévus ou conditions météo trop difficiles. En fonction des opérations logistiques et de la météo, sachez qu'il vous est possible de louer l'hélicoptère (environ 57,20 € par minute).

#### Moyens nautiques

Les moyens nautiques (zodiac ou vedette) sont utilisés lorsque les conditions météo ne permettent pas à l'hélicoptère de voler. Ces possibilités restent toutefois marginales à cause des difficultés encourues lors des transferts entre le Marion Dufresne II et les embarcations (accès par une échelle de pilote).

Gardez néanmoins à l'esprit qu'il vous faut être physiquement capable de grimper à une échelle de pilote.



Hélicoptère



Zodiac





# Activités en terres extrêmes

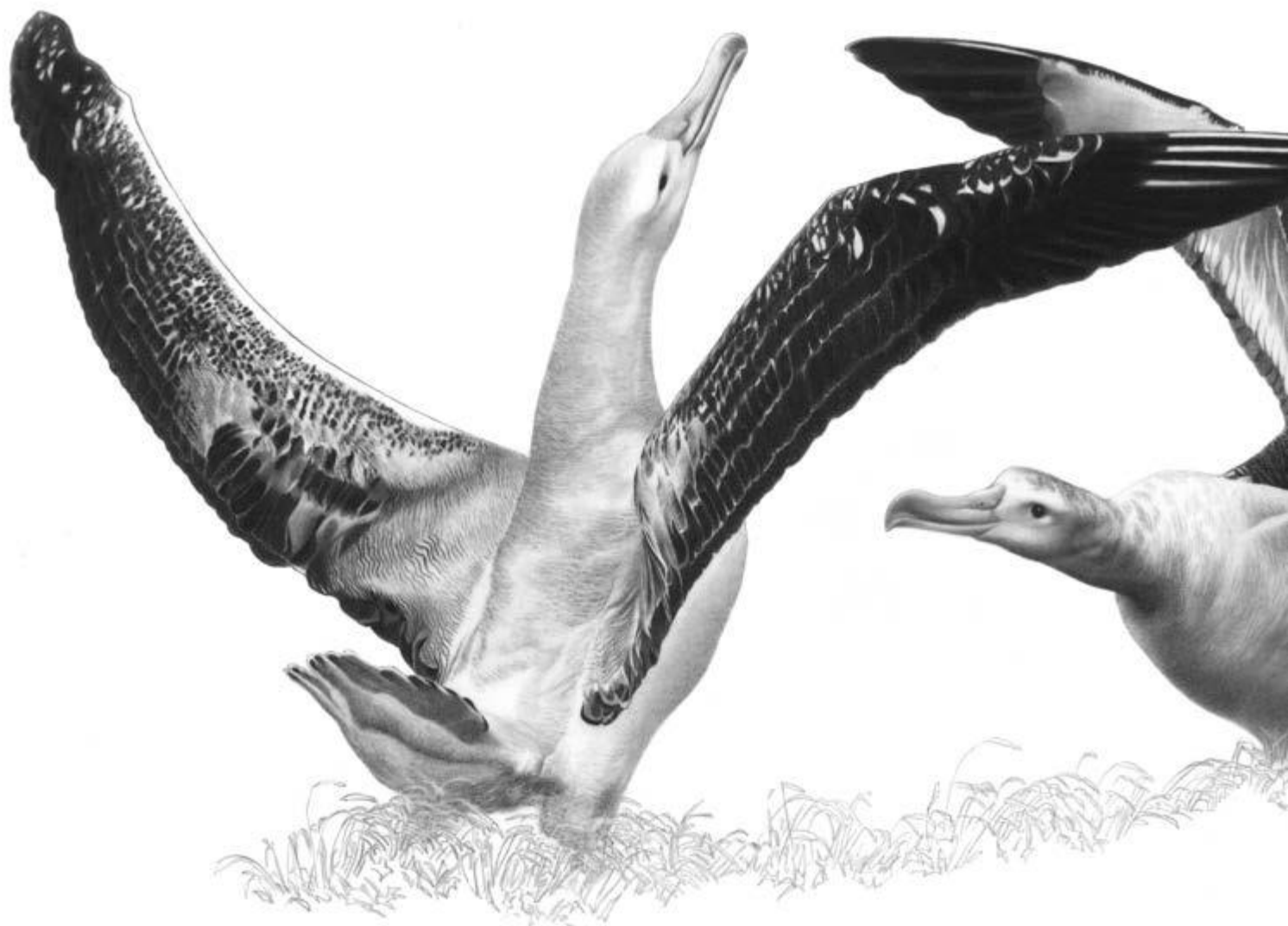
Îles volcaniques du bout du monde, perdues entre les trentièmes, les quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants, les Terres australes françaises fascinent par le superbe spectacle de leur nature brute, originelle et sauvage.

Elles sont les plus vastes des rares terres émergées de l'Océan Indien Sud, leurs paysages sont immenses - fjords, cascades, glaciers, falaises, cratères... - et recèlent un inestimable patrimoine biologique, résultat de millions d'années d'évolution et d'adaptations dans un isolement total.

Ces îles constituent pour les espèces marines se reproduisant à terre des sites d'importance majeure. Les albatros, pétrels et manchots viennent s'y reproduire par millions. Il arrive parfois que les orques croisent à quelques mètres des côtes. Les éléphants de mer sont des dizaines de milliers à venir se reproduire sur les plages de Crozet et Kerguelen.

Chez les plantes, pas d'excentricité, les espèces qui ont réussi à s'implanter ont dû s'adapter au froid et au vent omniprésent, la végétation est rase et seul le climat, plus clément, de l'île d'Amsterdam a permis l'installation d'une espèce d'arbre, le *Phyllica arborea*.

Ces îles abritent des espèces endémiques que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur la planète : l'albatros d'Amsterdam, le cormoran de Kerguelen, la plante *Lyallia Kerguelensis*,...





Sous l'eau, les peuplements côtiers de *Macrocystis* (algues) constituent les zones de reproduction et de nourriceries indispensables au fonctionnement des écosystèmes marins de la zone.

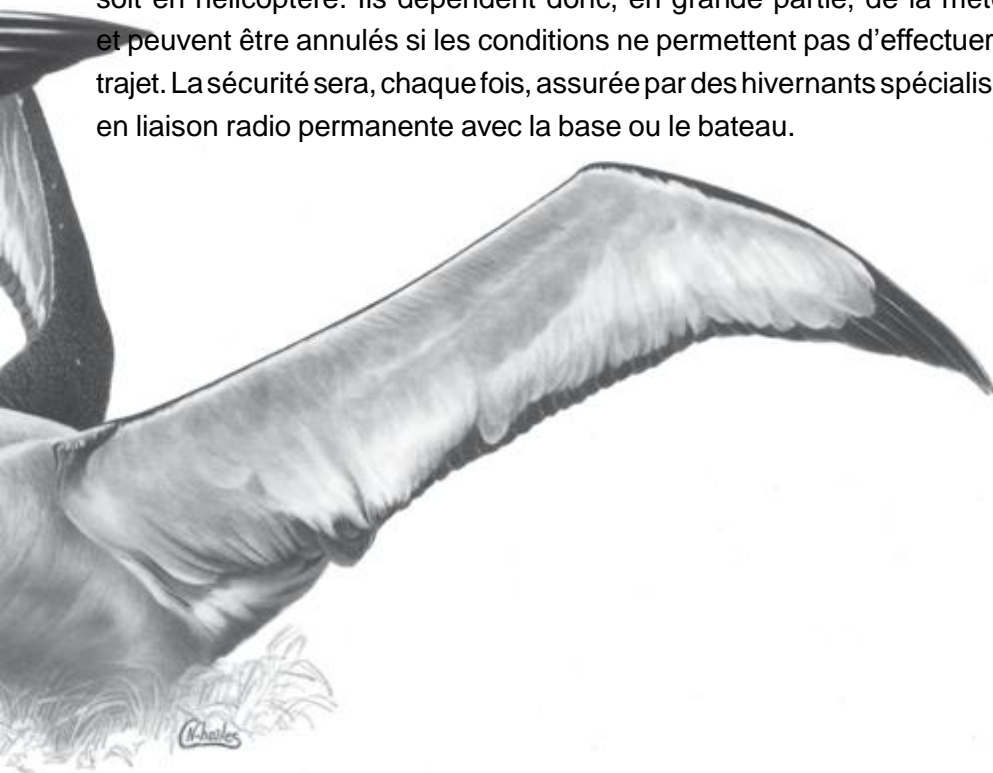
Peu de gens ont pu accéder à ces contrées lointaines souvent oubliées des hommes, voire même des cartes. Les expéditions australes sont l'unique possibilité d'accès à ces territoires légendaires et le fait de participer à une **aventure humaine, scientifique et logistique** rendra votre voyage résolument différent des autres... unique, en somme.

### Découvertes sur le terrain

Vous allez donc débarquer à terre et découvrir des sites naturels, encadrés par des hivernants spécialisés dans la faune ou la flore. Vous serez à la fois au plus proche d'une faune sauvage mais aussi témoin de la vie d'une base scientifique posée sur des territoires bruts et reculés...

Vous vous immergerez dans l'atmosphère si particulière des terres australes en ayant la possibilité de partir en randonnée sur le terrain, de traverser des rivières et vallées jusqu'à rejoindre des refuges isolés (appelés « cabanes ») pour passer la nuit au milieu de ces terres sauvages.

Ces déplacements (appelés « transits » sur les bases) se feront soit à pied, soit en hélicoptère. Ils dépendent donc, en grande partie, de la météo et peuvent être annulés si les conditions ne permettent pas d'effectuer le trajet. La sécurité sera, chaque fois, assurée par des hivernants spécialisés en liaison radio permanente avec la base ou le bateau.



Port-aux-Français  
Kerguelen



Baie américaine  
Crozet



Manchots royaux



Le île de l'Est

# Crozet

## et sa base Alfred Faure

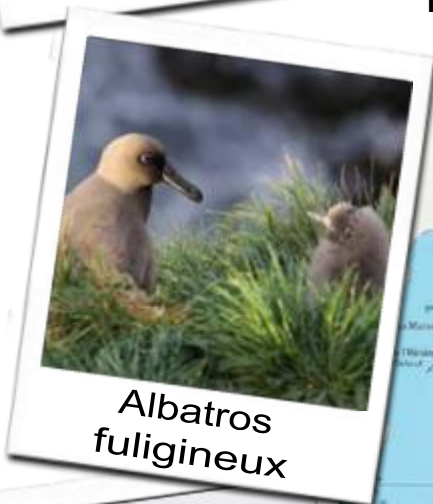


Alfred Faure

L'archipel de **Crozet** rassemble deux groupes d'îles éloignées d'une centaine de kilomètres. D'une superficie de 140 km<sup>2</sup>, l'île de la Possession est la seule accessible par l'homme. Elle abrite depuis 1961 la base permanente **Alfred-Faure** qui héberge de dix-huit à trente personnes suivant la saison, dont une dizaine affectée aux programmes scientifiques.

Elle représente un paradis pour les 25 millions d'oiseaux marins qui viennent s'y reproduire, et pour le plus grand bonheur des ornithologues...

**Faune** : manchots, albatros, pétrels, éléphants de mer, orques, mammifères introduits,...



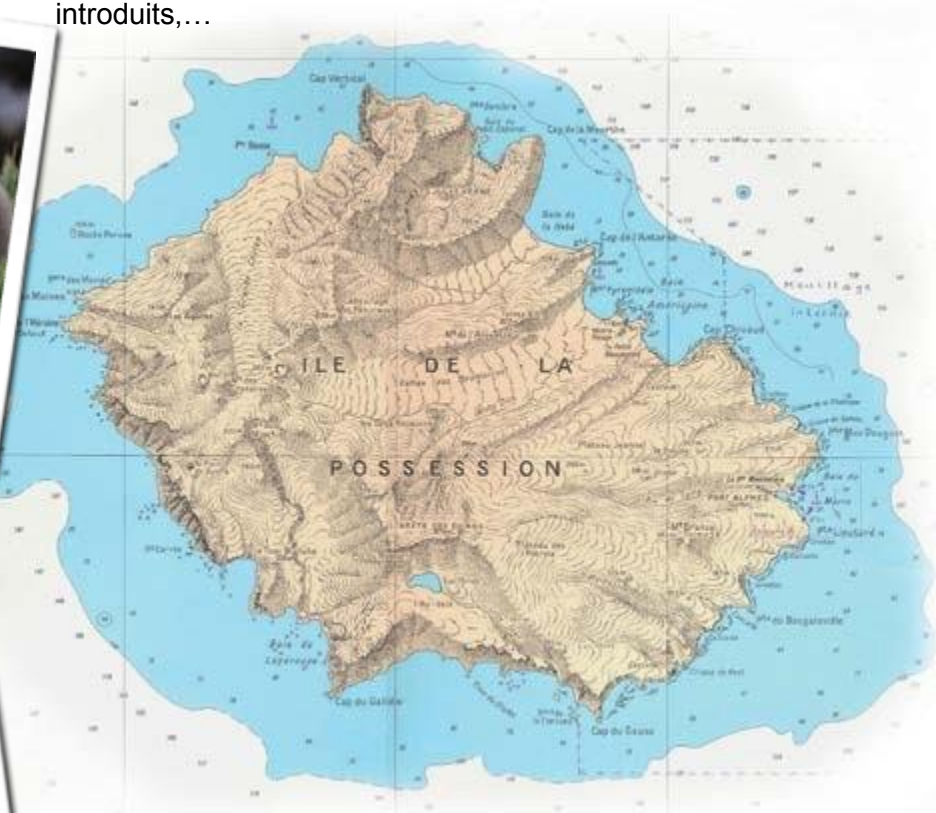
Albatros fuligineux



Observation pétrels gris



Manchots royaux





Crozet



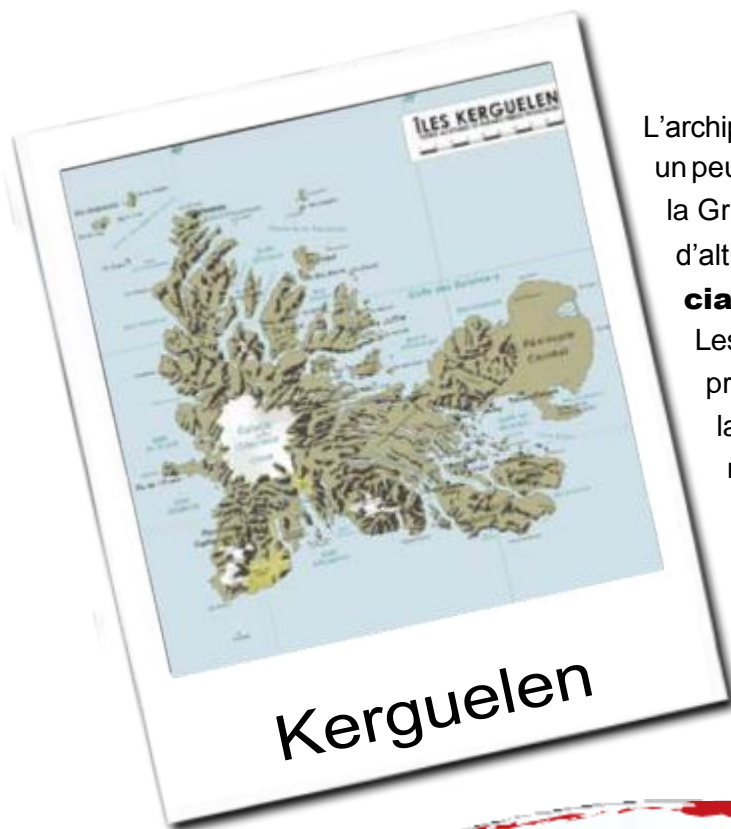
Kerguele





# Kerguelen

## et sa base Port-aux-Français



Kerguelen

L'archipel des **Kerguelen**, d'une superficie de 7 215 km<sup>2</sup> (soit un peu moins que la Corse), réunit une multitude d'îlots autour de la Grande Terre dominée par le **Mont Ross**, à 1 850 mètres d'altitude (dernier sommet français vaincu) et la **calotte glaciaire Cook** (plus grand glacier français).

Les nombreuses îles et le rivage découpé en baies et fjords profonds offrent un relief volcanique, ainsi que de nombreux lacs et vallées. En raison de la présence d'eaux froides venant de l'Antarctique, les étés sont sans chaleur mais les hivers restent doux, avec des précipitations fréquentes et abondantes. Kerguelen est également caractérisée par la constante violence des vents qui y sévissent. Soufflant fréquemment à 150 km/h, les pointes peuvent parfois dépasser les 200 km/h !



# Saint-Paul et Amsterdam et sa base Martin-de-Viviès



Situées plus au Nord, les îles **Saint-Paul et Amsterdam** bénéficient d'un climat océanique marqué par l'absence de neige et de gelée en hiver, et la présence d'un vent constant de secteur ouest.

L'île d'Amsterdam (58 km<sup>2</sup>), massive et ceinturée de falaises abruptes, abrite depuis 1950 la base permanente **Martin-de-Viviès** où hiverne une vingtaine de personnes.

L'île Saint-Paul (8 km<sup>2</sup>) est caractérisée par son cratère central submergé. Elle est classée réserve naturelle intégrale depuis 2006, le débarquement n'y est donc pas possible.

**Faune** : otaries, albatros d'Amsterdam, gorfous, mammifères introduits (lapins, chats, rennes),...

*Les falaises d'Entrecasteaux*







Crozet



Kerguelen



*Le phylica arborea*



Albatros  
d'Amsterdam

Amsterdam



Saint-Paul



Otarie



# Sur le départ...

## organisation et préparation

### Equipements conseillés

#### A bord

- Un sac de voyage souple.** Evitez au maximum les valises. Les cabines du Marion Dufresne II ne disposent pas d'espaces de rangement suffisamment grands pour contenir une valise. Un sac souple (avec ou sans roulettes) est plus facile à ranger et moins encombrant.
- Des vêtements décontractés** pour les journées en mer. Il fait parfois chaud à bord, notamment lorsque nous sommes proches de La Réunion, mais aussi un peu frais avec la climatisation donc pensez à prendre un pull léger ou deux.
- Des chaussures confortables**... et stables, en cas de mer agitée !
- De la lecture**, si vous craignez de ne pas trouver votre bonheur à bord (la bibliothèque du Marion Dufresne II est fournie mais, avouons-le, les ouvrages ne sont pas forcément récents...). Sachez, de plus, qu'elle ne dispose pas d'ouvrages sur les terres australes.
- Un **ordinateur / tablette** pour trier les photos, rédiger le journal de bord, envoyer ses mails,...

#### A terre

Il n'est pas exceptionnel d'avoir dans les terres australes les quatre saisons de l'année en l'espace d'une heure ! Il faut donc pouvoir se protéger des **coups de soleil** comme des **engelures**...

Il pleut et grêle parfois à l'horizontal, il neige même en été et, a contrario, il peut faire très beau en hiver ! Et s'il ne pleut ou ne neige pas... il y a au moins beaucoup de **vent** (il arrive même que les cascades « coulent » à l'envers) !



Excursion



Crozet



Kerguelen

**Pour cela, nous vous recommandons de prendre :**

Un **sac à dos solide** (40 litre environ) servant à transporter les affaires de la journée et de la nuit : eau, duvet, pique-nique, appareil photo/caméscope, affaires de toilette et recharges sèches (rangées, par exemple, dans un sac plastique).

Des **vêtements imperméables et coupe-vent**, du genre ciré haut et bas, ou vêtements techniques en GORE-TEX®. Il faut à la fois se protéger de la pluie, des embruns et surtout du vent, tout en marchant sans être inondé de transpiration... Le bon compromis reste à votre propre appréciation mais pensez que des vêtements de ski font très bien l'affaire.

**Des bottes**. Il est indispensable d'avoir des bottes sur les districts de Crozet et de Kerguelen (terrains très humides voire complètement boueux).

Nous vous conseillons de prendre des modèles de chasse avec des semelles épaisses et crantées. Les bottes de voile, aux semelles lisses, ne tiendront pas sur un terrain accidenté ou composé de scories volcaniques. L'idéal est d'avoir des bottes qui arrivent au-dessus du mollet, notamment pour les quelques rivières que nous devons probablement traverser. Sur Amsterdam, les chaussures de marche peuvent suffire si le temps est suffisamment sec, mais c'est rarement le cas...

Si vous hésitez entre les deux, nous vous recommandons d'opter pour la **paire de bottes** ! Il est aussi utile d'avoir des chaussons de bottes en plus des chaussettes.

Deux gros pulls ou polaires

Des sous-vêtements techniques longs (haut + bas)

Deux à trois paires de grosses chaussettes.

Un bonnet voir une cagoule

Une écharpe ou cache-cou en polaire

Des gants ne craignant pas trop l'humidité

Lunettes de soleil, crème solaire, stick à lèvres, crème hydratante grasse pour protéger du vent

Un sac de couchage (voir rubrique « En cabane »)



# Sur le départ...

## organisation et préparation

### **Les petits plus :**

- Des boules Quiès (pour la cabine partagée ou les nuits en cabane)
- Des lunettes de sécurité pour se protéger du vent et/ou de la neige
- Des bâtons de marche
- Un coussin de voyage
- Des lingettes de toilette
- Un ordinateur portable
- Chargeurs d'appareils photos, caméras,...
- Un disque dur externe/clé USB/cartes SD de grande capacité pour le partage des fichiers (documentaires, présentation des conférences, fiches faune et flore) et des photos
- Une lampe frontale (pour ne pas déranger votre voisin de cabine et pour les nuits en cabane)
- Si vous avez des **médicaments**, prenez un peu plus que la dose nécessaire pour 30 jours (pour une quarantaine de jours, par exemple)

Pour rappel, des machines à laver et des sèche-linges sont en libre-service à bord, donc pas la peine de trop vous encombrer. Prévoyez des affaires pour 7-10 jours environ, un peu de lessive et vous laverez le tout à bord !

### **En cabane**

A Crozet, vous descendrez à terre le temps de découvrir les colonies animales et de visiter la base. Il en sera de même à Kerguelen et Amsterdam où vous pourrez, entre autre, vous approprier encore un peu plus l'ambiance des terres australes en séjournant dans des refuges appelés « cabanes ».

Ces cabanes, rudimentaires, ont été installées pour les observations scientifiques ou les déplacements des hivernants. Elles ont été quelque peu améliorées au fil des années mais l'éloignement, la complexité de la chaîne logistique et les difficultés climatiques ne permettent d'offrir qu'un confort « rustique », semblable aux refuges de haute montagne avec couchages en lits superposés et cuisine collective.

Normalement, elles sont toutes dotées de l'eau courante froide. A Kerguelen, les cabanes sont toutes équipées de chauffages d'appoint et de sanitaires. A Amsterdam, sachez qu'elles ne le sont pas.

### **Pour les nuits en cabanes, vous devrez donc prévoir :**

- Un **sac de couchage**. Les températures sont rarement négatives mais la fatigue et l'humidité exacerbent le froid. Pour profiter du temps passé à terre, il est important de bien dormir, donc le sac doit être facilement **transportable et confortable**. Un duvet avec zone de confort autour de 5°C-10°C est suffisant, surtout si vous êtes bien couvert.
- Un **jeu de vêtements secs**, chauds et confortables, ainsi qu'une paire de chaussures pour la halte du soir.
- Un **petit nécessaire de toilette et une pharmacie personnelle**. Les personnes sous traitement doivent de se munir d'une quantité suffisante de médicaments pour la durée de la descente à terre (voire un peu plus en cas de conditions météo ne permettant pas de rentrer sur le bateau dans les délais initialement prévus).



Crozet



Kerguelen





## Index

**Bannette** : couchette suspendue dans une cabine de bateau.

**Biosécurité** : procédure de décontamination visant à limiter l'introduction d'espèces allochtones invasives.

**BLO** : Bête à Longues Oreilles, pour ne pas dire «lapin» sur le bateau (tradition marine).

**Bonbon** : jeune éléphant de mer.

**Cabane** : abris de type refuge de montagne implanté dans les zones reculées des îles.

**Chef de district** : représentant du préfet administrateur supérieur sur un district, il dirige la base.

**CMA-CGM** : armateur du Marion Dufresne II, qui emploie 46 personnes sur le navire.

**District** : nom donné aux 5 territoires des TAAF.

**DZ** : zone de décollage de l'hélicoptère (Drop Zone).

**Echelle de pilote** : échelle de corde suspendue à la coque du navire permettant de monter sur celui-ci.

**Forum** : salon-bar du navire.

**IPEV** : Institut polaire français Paul Émile Victor. Agence de moyens pour la recherche scientifique, sous-affrétéur du Marion Dufresne II et organisateur des campagnes océanographiques.

**Journal de bord** : récit des passagers décrivant la rotation, sur le site des TAAF.

**OP** : Opération Portuaire. Synonyme de rotation, elles sont au nombre de 4 par an dans les îles Australes. Tous les deux ans en moyenne, une OP a également lieu dans les îles Eparses.

**OPEA** : chargé des Opérations Extérieures Australes, il est le chef d'expédition et le coordinateur durant la rotation du Marion Dufresne II. Autrefois, cet acronyme signifiait Officier Portuaire des Expéditions Australes.

**Passerelle** : salle de pilotage du navire.

**Pup** : jeune otarie.

**Rotation** : exprime le trajet du Marion Dufresne II lorsqu'il part en expédition depuis La Réunion vers les terres australes (ou les îles Eparses) jusqu'à La Réunion, synonyme d'OP.

**TAAF** : littéralement Terres australes et antarctiques françaises, c'est une collectivité territoriale d'outre-mer possédant l'autonomie administrative et financière. Ses territoires sont les îles Eparses, les îles Australes et la Terre Adélie.

**Vie-Com** : bâtiment regroupant la salle de restauration et le bar sur les bases.

**VSC** : Volontaire de Service Civique. Statut professionnel regroupant la plupart du temps des jeunes scientifiques. Anciennement VAT puis VCAT.



# Informations utiles pour commencer le voyage dès à présent...

## Liens Internet

### Le site officiel des TAAF

[www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)

### Blogs des districts

[ilescrozet.blogspot.com](http://ilescrozet.blogspot.com)

[ileskerguelen.blogspot.com](http://ileskerguelen.blogspot.com)

[saintpauletamsterdam.blogspot.com](http://saintpauletamsterdam.blogspot.com)

[terreadelie-antarctique.blogspot.com](http://terreadelie-antarctique.blogspot.com)

### Journaux de bord des précédentes rotations

<http://taaf.fr/Journal-de-bord-du-Marion-Dufresne-587>

## Bibliographie

- *Escales au bout du monde*, Stéphanie Légeron et Bruno Marie (ed. Insulae, 2016)
- *L'Arche des Kerguelen*, J.P. Kauffmann (Flammarion ou Poche, 1993)
- *Voyages aux îles de la désolation*, Emmanuel Lepage (Futuropolis)
- *Les Oubliés de l'île Saint Paul*, Daniel Floch (Editions Maritimes et d'Outre Mer)
- *Le Sphinx des Glaces*, Jules Verne
- *Les manchots de la république*, Yann Libessart (Les Petits Matins)
- *Les Carnets Tempête*, Gildas Flahault (Glénat, 1996)

Vous trouverez également sur notre site une liste plus complète d'ouvrages évoquant les TAAF :

<http://taaf.fr/Selection-d-ouvrages-sur-les-TAAF>

### Renseignement et contact :

Clémence TRIAUREAU

Responsable Tourisme

[clemence.triaureau@taaf.fr](mailto:clemence.triaureau@taaf.fr)

02 62 96 78 42

Terres australes et antarctiques françaises

Rue Gabriel Dejean 97410 Saint-Pierre

La Réunion

[www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)



**A bientôt !**



# Les rotations en photos...

Crozet

Kerguelen

